

Genre du véhicule		Marque de fabrication		Type		Modèle année		Bordereau-typage N°							
camion		RENAULT		R 2150 - Estafette Pick-Up		1961		3' 5 1 5-B							
Caractéristiques "R 2150" à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette constructeur. - "Estafette" sur paroi avant. - A partir No châssis = 8'019'138 Carburant essence Nombre de cylindres 4															
Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, Paris (F)															
N° du châssis frappé à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette du constructeur (losange)															
N° du moteur frappé à gauche à l'avant sur bloc-moteur sous pompe à essence, sur plaquette															
Type du moteur 670. - 3 - VENTOUX - en ligne, vertical, 0 H V															
Position du mot. avant Frein-moteur															
Cylindrée		845 cm <sup>3</sup>		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm									
Temps		4		Transmission tout synchron. Treuil/Cabest.		Longueur 4'100									
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem. Largeur 1'780									
Entraînement		s. roues AV		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 20		Voie avant 1'320		Hauteur 1'990							
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir. 80		Voie arrière 1'465		Empâttement 2'270							
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braç 9,00/9,10		Porte à faux arr. 745							
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues *)															
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant															
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions int. en mm.	
A vide **)		650		400		1'050		Dimension		165-380		165-380		(165-15) Longueur 2'384	
Charge utile		270		430		700		Charge pneu		465		465		Largeur 1'088/1'520	
Total		920		830		1'750		MICHELIN		Pilote		Hauteur			
Gar. de fabr.		1'000		850		1'750						Haut. ridelles 620			
Poids max. garanti pr. trafic routier						Nombre de portes		2 + 1 AR		Porte à faux arr. 660					
Direction: position				à gauche - avancée		Marque du moteur		RENAULT		C.V. frein 31 SAE					
Alésage				58		Course		80		C.V. impôts 4,31					
Forme de la carrosserie: pont avec ridelles (Pick-Up) - sur demande avec support de bâche et bâche															
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu arr.)		Places debout									
Siège arrière						Side-car									

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 117	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2// Bilux asymétriques	AV = comb.av.feux position	(blanc)
Feux de position	2// séparés sous phares	AR = comb.av.feux AR et stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières.	2// comb.avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) av.commande
Réfecteurs	2// séparés, sous feux AR	Rétroviseur	2/ de ch.côté extérieur cabine
Feu stop	2// comb.avec feux AR (rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle.	1/ centre 2 ampoules	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	pr.plaque normale seulement		
Equipement électr.	12 Voits		
Mesure du bruit,	80. bB à 4'200. t/min		

Observations et exceptions:

- \*) Frein à pied : Construction modifiée par le montage à l'avant de cylindres de frein plus petits (15/16" au lieu de 1").
- \*\*\*) Poids à vide : Afin d'éviter que l'arrière du véhicule ne se détache du sol lors d'un freinage brusque du vho à vide et en vue d'obtenir la décélération exigée, l'importateur soude un poids mort dans la traverse arrière.  
L'essieu arrière doit peser au minimum 400 kg (vho. en ordre de marche avec réservoir plein et roue de réserve).

Lieu et date de l'expertise-type: Zurich, 7.6.61

La Commission d'expertise-type

EXPERTISE-TYPE VHC.MOT.

Genre du véhicule camion		Marque de fabrication RENAULT		Type R 2130 - Estafette Pick-Up		Modèle année 1961	Bordereau-type N° 31 515-B
Caractéristiques "R 2130" à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette constructeur. - "Estafette" sur paroi avant. - A partir No châssis = 8'019'138 Carburant essence Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, Paris (F)							
N° du châssis frappé à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette du constructeur (losange)							
N° du moteur frappé à gauche à l'avant sur bloc-moteur sous pompe à essence, sur plaquette							
Type du moteur 670 - 3 - VENTOUX - en ligne, vertical, 0 H V							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée 845 cm <sup>3</sup>		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission tout synchron. Treuil/Cabest.		Longueur 4'100			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem. Largeur 1'780			
Entraînement s. roues AV		Vitesse en 1 <sup>re</sup> - 20		Voie avant 1'320 Hauteur 1'990			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 80		Voie arrière 1'465 Empattement 2'270			
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braç 9,00/9,10 Porte à faux arr. 745			
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues *)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide **)	650	400	1'050	Dimension	165-380	165-380 (165-15)	Longueur 2'384
Charge utile	270	430	700	Charge pneu	465	465	Largeur 1'088/1'520
Total	920	830	1'750		MICHELIN	Pilote	Hauteur
Gar. de fabr.	1'000	850	1'750				Haut. ridelles 620
Poids max. garanti pp. train routier				Nombre de portes 2 + 1 AR		Porte à faux arr. 660	
Direction: position		à gauche - avancée		Marqué du moteur RENAULT		C.V. frein 31 SAE	
Alésage		58		Course 80		C.V. impôts 4,31	
Forme de la carrosserie: pont avec ridelles (Pick-Up) - sur demande avec support de bâche et bâche							
Nombre de places: total		2 (avant 2 milieu arr.)				Places debout	
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 117	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2// Bilux asymétriques	AV = comb.av.feux position	(blanc)
Feux de position	2// séparés sous phares	AR = comb.av.feux AR et stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2// comb.avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) av.commande
Réfecteurs	2// séparés, sous feux AR	Rétroviseur	2/ de ch.côté extérieur cabine
Feu stop	2// comb.avec feux AR (rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ centre 2 ampoules	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	pr.plaque normale seulement		
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	80. dB à 4'200. t/min		

**Observations et exceptions:**

- \* ) Frein à pied : Construction modifiée par le montage à l'avant de cylindres de frein plus petits (15/16" au lieu de 1").
- \*\* ) Poids à vide : Afin d'éviter que l'arrière du véhicule ne se détache du sol lors d'un freinage brusque du vho à vide et en vue d'obtenir la décélération exigée, l'importateur soude un poids mort dans la traverse arrière.  
L'essieu arrière doit peser au minimum 400 kg (vho. en ordre de marche avec réservoir plein et roue de réserve).

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 7.6.61

La Commission d'expertise-type